



**SNUipp Hors de France**

128 bd Blanqui 75013 Paris  
13 Tel : 01 40 79 50 70



**SNES Hors de France**

46, avenue d'Ivry 75647 PARIS cedex 13  
Tel : 01 40 63 29 41

Paris, le 25 mai 2012

à

Monsieur Jean-Christophe Deberre  
Directeur général de la Mission Laïque Française  
9, rue Humblot  
75015 PARIS

Monsieur le Directeur général,

Les syndicats SNES/FSU et SNUipp/FSU constatent aujourd'hui, comme ils l'ont fait à plusieurs reprises, que de nombreux problèmes entachent le fonctionnement de certains établissements ou réseaux, ainsi que la situation des personnels. Par ailleurs, le dialogue social, pourtant mis en avant par vous même est, c'est peu de le dire, mis à mal.

Nous venons de recevoir une convocation à une CCP qui aura lieu le 13/06. Il nous apparaît essentiel que, dans l'optique de cette échéance, de nombreux dossiers trouvent une solution immédiate et que la totalité des questions en cours soient concrètement et efficacement traités.

**Point sur le recrutement** : la CCP de recrutement du 5 mars dernier a positionné des candidats en application du barème en vigueur afin de pourvoir les postes vacants pour la rentrée 2012. La plupart d'entre eux sont toujours dans l'attente d'une suite donnée à leur présélection tandis que des candidats sont convoqués à un entretien hors vivier de la commission. (Nous continuons également de dénoncer le choix définitif des candidats opéré par les DRH des entreprises ou par les chefs d'établissements).

Par ailleurs, la procédure de recrutement ne fait toujours pas apparaître clairement les situations particulières (rapprochement de conjoint, mutations internes), ce que nous demandons depuis plusieurs années.

Enfin, les prolongations de missions exceptionnelles sont traitées en commission paritaire au moment où les opérations de recrutement ont déjà commencé pour l'année scolaire suivante, ainsi, les postes concernés ne sont pas déclarés vacants. Le travail de cette CCP se trouve ainsi dé-crédité.

**Les instances ne sont pas respectées** : en l'absence d'une instance spécifique traitant de la carte scolaire, nous déplorons des ouvertures, des fermetures et des transformations de postes sans aucune consultation des Conseils d'établissements, notamment à Casablanca (ou un poste est pourvu sans appel à candidature) et dans les établissements conventionnés avec l'AEFE.

**La précarité encore et toujours** : la question de l'uniformisation des contrats des détachés n'est toujours pas réglée. Ces contrats restent limités à une année (sauf OSUI). Par ailleurs, dans certains établissements du « réseau MLF », des titulaires sont en détachement sur contrat local (ex. Florence) et se voient contraints de cotiser deux fois pour la pension civile. **Les négociations salariales** ne sont plus d'actualité à la Mission laïque française.

**Le droit syndical ne peut pleinement s'exercer** : la MLF refuse toujours l'attribution de décharges syndicales ou d'autorisations d'absence afin de faciliter l'organisation de réunions syndicales dans les établissements. Le dialogue social reste difficile dans certains établissements du réseau, des problèmes d'autoritarisme ne sont pas réglés malgré nos interventions répétées auprès de la Direction générale.

Par ailleurs, certains proviseurs exercent parfois des pressions sur le détachement des collègues en recrutement local. L'instauration de visites de classes par les proviseurs porte atteinte à la liberté pédagogique.

A l'OSUI : Nous dénonçons le procédé de la Direction générale qui a conduit à la nouvelle représentation en CCPL et qui a consisté à exacerber les divisions entre catégories de personnels.

**Les collègues en poste n'ont pas la possibilité de se défendre.** Nous vous avons demandé à plusieurs reprises la convocation d'une CCP afin de traiter les contestations de notation administrative et un non renouvellement de détachement et nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Par ailleurs, la procédure de notation administrative doit être à tout le moins conforme aux textes en la matière.

**Dans ce contexte, il nous semble impératif de rétablir un véritable dialogue social avec les représentations syndicales.** Les détachés du réseau de la Mission laïque française ont majoritairement apporté leurs suffrages aux syndicats de la FSU lors des dernières élections professionnelles. Depuis trop longtemps, le SNES et le SNUipp évoquent ces problèmes et aucune solution n'est apportée. Le SNUipp et le SNES Hors de France demandent à la MLF l'instauration d'un calendrier formel de commissions paritaires afin de prendre en compte l'ensemble de ces revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos cordiales salutations.

**Pour le SNUipp Hors de France,**



**Christophe Le Bolc'h**

**Pour le SNES Hors de France**



**Patrick Soldat**